

Lettre de Joseph Bech à André Clasen (Luxembourg, 9 mai 1946)

Légende: Le 9 mai 1946, Joseph Bech, ministre luxembourgeois des Affaires étrangères adresse une lettre à André Clasen, ambassadeur luxembourgeois à Londres, dans laquelle il résume l'attitude du gouvernement luxembourgeois au sujet du futur statut de la Ruhr.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Ministère des Affaires étrangères. Deuxième Guerre mondiale. Question allemande. Situation future de l'Allemagne 1945-46, AE 4211.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_joseph_bech_a_andre_clasen_luxembourg_9_mai_1946-fr-42fc06a7-45c2-4ffa-99f6-51f94a5f1f9b.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de Joseph Bech à André Clasen (Luxembourg, 9 mai 1946)

Strictement confidentiel !

Le Ministre des Affaires étrangères
à
Monsieur André Clasen, Ministre de Luxembourg à Londres.

En réponse à votre lettre du 24 avril 1946 relative à la conversation que vous avez eue avec M. Oliver C. Harvey au sujet du futur statut de la Ruhr, je vous communique ci-après en résumé l'attitude du Gouvernement grand-ducal en cette question.

En exploitant la Ruhr, la Prusse est devenue une grande Puissance économique. Elle en a fait l'arsenal sans lequel l'Allemagne n'aurait pas pu se ruer à l'agression de ses voisins et du monde. Les vainqueurs sont d'accord de démilitariser la Prusse et l'Allemagne et d'anéantir son potentiel de guerre. Il est donc élémentaire de dire qu'il faut commencer par empêcher l'Allemagne d'utiliser une fois de plus l'industrie de la Ruhr pour forger de nouvelles armes de guerre. Cela peut se faire

- 1° en créant un territoire indépendant Ruhr, politiquement séparé du Reich et placé sous le contrôle interallié;
- 2° en faisant un territoire séparé de la Prusse, mais faisant partie d'une Fédération d'Etats allemands à créer;
- 3° en ne changeant rien à son statut politique actuel et en la plaçant sous le contrôle économique interallié.

En considérant le but principal à atteindre c.à.d. l'affaiblissement de l'Allemagne – toujours prête à l'agression de ses voisins – je n'hésite pas à dire que mes préférences vont à la première solution qui seule donne la garantie que le but qu'on poursuit sera atteint.

Vu les divergences de vue des grands alliés, il y a peu d'espoir de voir adopter cette solution. De notre point de vue le seul contrôle économique ne serait qu'un pis aller. La seule objection qu'on puisse faire contre la création d'un Etat indépendant de la Ruhr consiste à dire qu'en agissant ainsi les alliés créeraient une espèce d'Alsace Lorraine allemande, ce qui leur fournirait le prétexte à une propagande revancharde et « belliciste ». Connaissant l'âme allemande nous sommes convaincus que, avec ou sans la Ruhr et la Rhénanie séparées, nos voisins de l'Est préparent déjà aujourd'hui leur « troisième mauvais coup ».

Economiquement nous sommes intéressés du plus haut point au statut économique de la Ruhr. Ainsi que vous le savez, notre grande industrie est alimentée 100% en charbon de la Ruhr. C'est vous dire que c'est un intérêt primordial pour notre pays d'être représenté dans le comité de gestion de ce bassin.

A vos interlocuteurs éventuels vous pourrez exposer ces quelques idées, en les atténuant, bien entendu suivant l'atmosphère de la conversation mais en n'en cachant pas l'essentiel. Si je suis convoqué à Paris pour être entendu, je ne manquerai pas de parler dans le même sens.

J'ai fait part à l'Ambassadeur américain à Bruxelles, au Chargé d'Affaires britannique à Luxembourg et au Ministre de France de notre désir d'être entendu à la conférence de Paris dans la question concernant la Rhénanie et la Ruhr.

Il va sans dire que nous n'avons pas la prétention d'intervenir dans le règlement des questions générales relatives à l'Allemagne. Ce qui nous importe c'est de ne plus avoir comme voisin la Prusse, mais un territoire rhénan politiquement plus ou moins indépendant de Berlin. Quant à nos revendications territoriales, l'opinion publique semble y être opposée. Le Gouvernement a toujours l'intention de réclamer

la ligne de chemin de fer de l'autre côté de la Moselle avec une bande de territoire avec comme frontière la ligne de la crête. C'est à cela que nous bornerons aussi nos intentions annexionnistes le long de la Sûre et de l'Our.

Cette politique a l'agrément de la France.

J'en ai fait part aux représentants diplomatiques américain et britannique sans demander une réponse, ce qui eût été prématuré, la question ne devant être réglée qu'à la Conférence de la Paix avec l'Allemagne.

Je ne pense pas qu'il soit indiqué que vous demandiez à voir Mr. Oliver C. Harvey dans cette affaire, si lui ne vous convoque pas.